

L'aide juridique : le pro bono en médiation

10H30-12H30

Qu'en est-il de la gratuité de la médiation ?

- État de la situation et de la pratique actuelle
- Explication et/ou approfondissement
- Astuces pratiques et écueils à éviter
- Soutien aux médiateurs, prescripteurs et acteurs de la justice
- Table ronde et discussion sur l'avenir



LIEU

ÉVÉNEMENT HYBRIDE

Ancienne maison communale
rue Favray 1, 4367 Crisnée



PRIX 15 €



HEURES DE FORMATION PERMANENTE CFM

2h



OUVERT AUX médiateurs



INSCRIPTIONS jusqu'au 27/09 via e-mail à nadine.cheramybien@gmail.com



ORATEURS

- **Johannes SEEL**, membre du bureau de la CFM, avocat, médiateur agréé
- **Nadine CHERAMY-BIEN**, conseillère au Forem, coach et médiatrice agréée,